



Bonne situation de départ: taux d'ap- probation élevé et puissants arguments favorables

Court rapport

Equipe de projet

Urs Bieri: co-directeur

Edward Weber: chef de projet junior

Katrin Wattenhofer: analyste de données

José Kress: assistant de projet

Daniel Bohn: collaborateur de projet

Noah Herzog: secrétariat et administration

Berne, 17.09.2019

Questions concernant l'étude à: Urs Bieri, urs.bieri@gfsbern.ch, 031 311 62 07

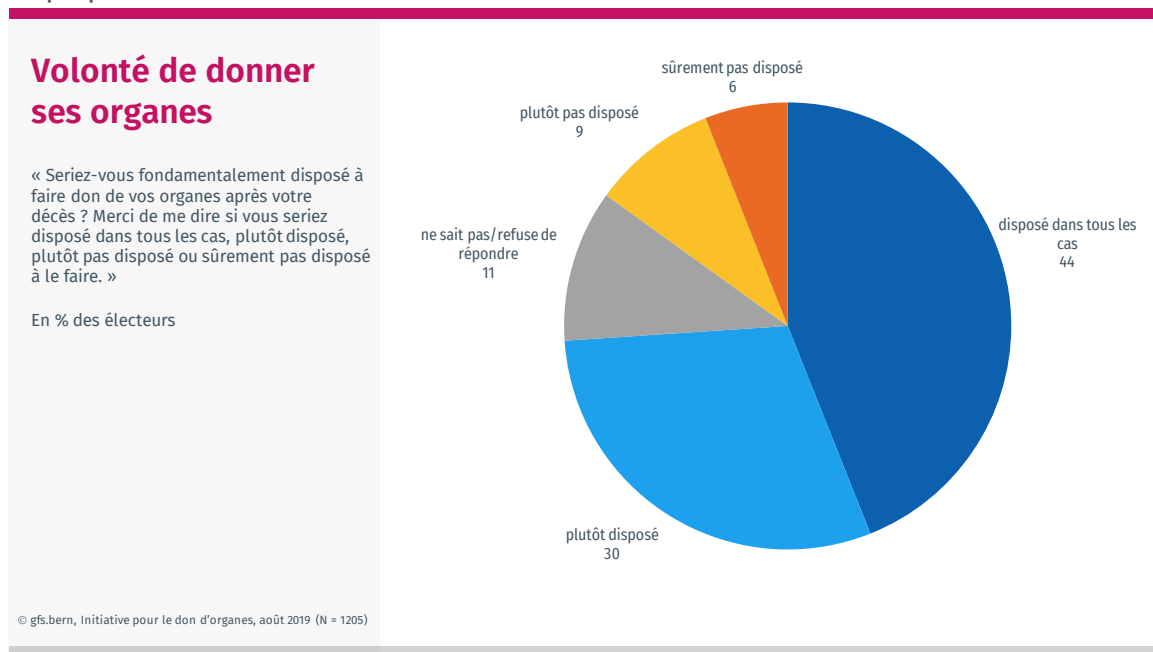
1 Grande ouverture d'esprit concernant le don d'organe, un avantage pour l'initiative



- Forte volonté de faire don de ses organes de la part des électeurs suisses: les trois quarts des personnes interrogées seraient plutôt prêtes à donner leurs organes
- Celles qui ne souhaitent pas donner leurs organes ne souhaitent généralement pas non plus s'en faire greffer

Les électeurs suisses se montrent très ouverts en ce qui concerne l'intention de donner leurs propres organes. Près de trois quarts des personnes interrogées sont au moins «plutôt» prêtes à donner leurs organes après leur mort. Seules 15% ne le souhaitent pas. L'initiative bénéficie donc d'un net avantage. Car l'enquête l'a également montré: parmi les électeurs qui seraient prêts en principe à donner leurs organes, on retrouve une majorité de personnes qui seraient également prêtes à soutenir l'initiative.

Graphique 1



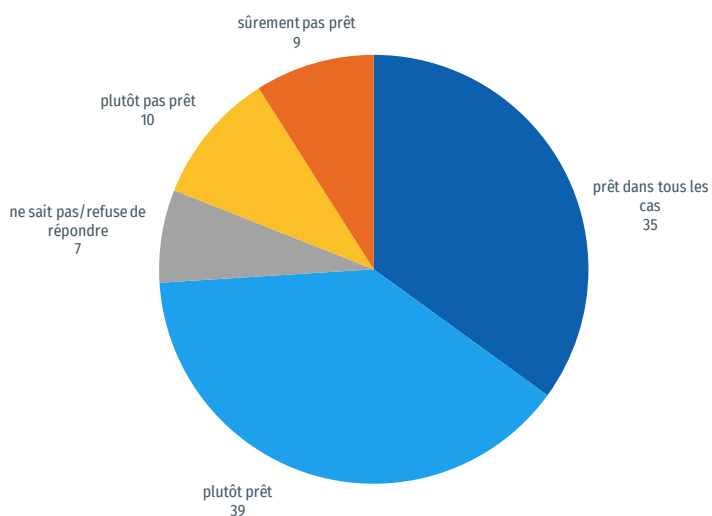
A la question de savoir s'ils étaient disposés à accepter une greffe d'organes, 74% des sondés se sont déclarés «plutôt» prêts (voir graphique suivant). On remarque ici que, dans la plupart des cas, ceux qui ne sont pas prêts à donner leurs organes ne sont pas non plus prêts à en recevoir, même si une greffe leur permettait d'améliorer radicalement leur qualité de vie ou d'éviter la mort.

Graphique 2

Volonté de recevoir une greffe d'organe

« Si demain seul un don d'organes pouvait améliorer fortement votre qualité de vie ou écarter un danger de mort, seriez-vous prêt à recevoir un organe ? Merci de me dire si vous seriez prêt dans tous les cas, plutôt prêt, plutôt pas prêt ou sûrement pas prêt à recevoir un don d'organe. »

En % des électeurs



© gfs.bern, Initiative pour le don d'organes, août 2019 (N = 1205)

Dans l'ensemble, l'initiative sur le don d'organes rencontre une approbation générale, et ainsi indirectement, à première vue, également une vision du problème qu'elle partage: la volonté de donner des organes est visiblement plus présente que le don d'organes en lui-même. La proposition d'augmenter le nombre de dons d'organes est donc largement approuvée.

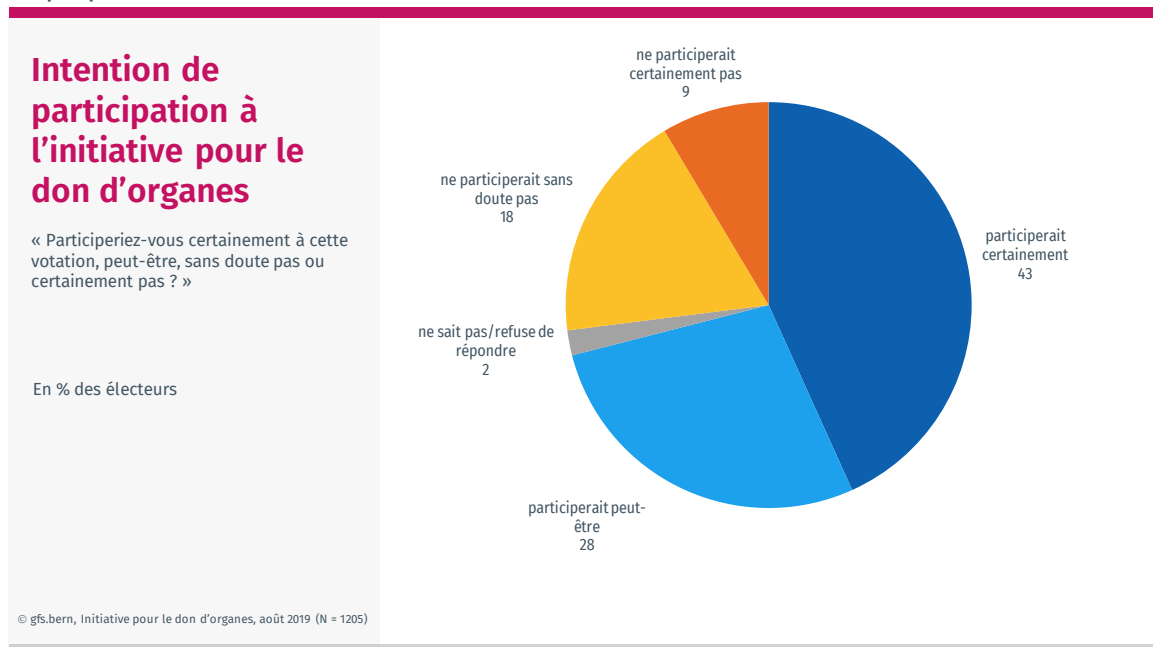
2 Bon début de l'initiative: nette majorité actuelle pour le «oui»



- Bonnes valeurs de départ: actuellement près de trois quarts de l'électorat en faveur de l'initiative pour le don d'organes
- Majorité de «oui» dans tous les sous-groupes importants pour le moment
- Les adhérents des partis de droite PLR et UDC présentent une tendance plus sceptique face à l'initiative et sont en même temps assez peu mobilisés

A ce stade précoce, 43% des sondés veulent «sûrement» participer au vote relatif à l'initiative pour le don d'organes.

Graphique 3



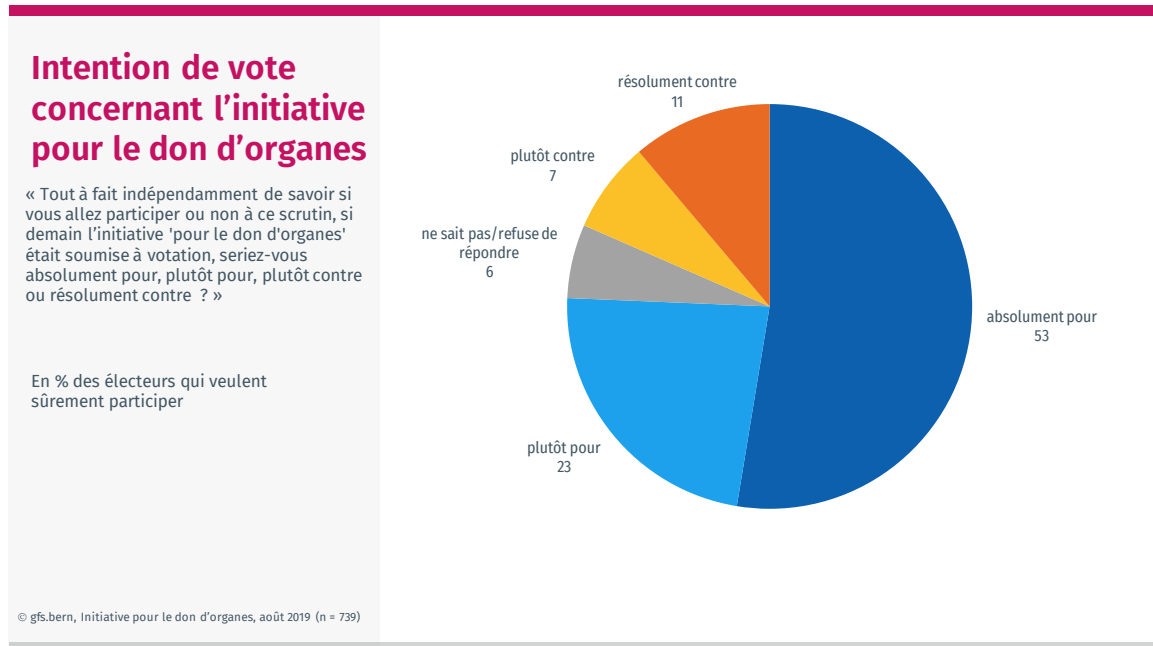
Cette valeur se situe légèrement en deçà des votes à l'échelle nationale, ce qui n'est toutefois pas rare pour la phase initiale de réflexion. En revanche, on peut également en déduire l'actualité de cette initiative aux yeux des électeurs suisses: même si l'idée fondamentale de l'initiative rencontre apparemment une grande sympathie, elle ne pose aucun problème sensible, ce que l'on retrouve dans la moyenne maximale d'intentions de participation. Autrement dit: l'initiative s'attaque à un problème important, mais sans caractère urgent.

On remarque que le schéma normal de la mobilisation supérieure à la moyenne de certains groupes sociaux (hommes, personnes âgées et personnes aux revenus confortables) ne s'applique pas dans le cadre de cette initiative. Les femmes, les personnes à faibles revenus, et surtout les jeunes sont étonnamment autant mobilisés actuellement que leurs antagonistes respectifs. L'initiative interpelle apparemment tous les groupes de la population, et pas seulement les électeurs typiques. L'expérience montre qu'il

s'agit de l'expression de la forte actualité de ce sujet: les personnes basent leur opinion sur leur propre vie quotidienne et sont moins influençables par des campagnes et des avis d'experts.

Lorsque les électeurs indiquent quel serait leur vote actuellement, on remarque que l'initiative rencontre pour l'instant une grande sympathie. A ce stade précoce, près de trois quarts des électeurs (76%) se déclarent «plutôt» en faveur de la proposition. L'initiative remplit donc une condition nécessaire pour remporter le vote, mais qui ne suffit pas à elle seule: en soumettant sa question au débat public de fond, elle rencontre une approbation auprès de la majorité des électeurs au cours de la campagne de vote.

Graphique 4

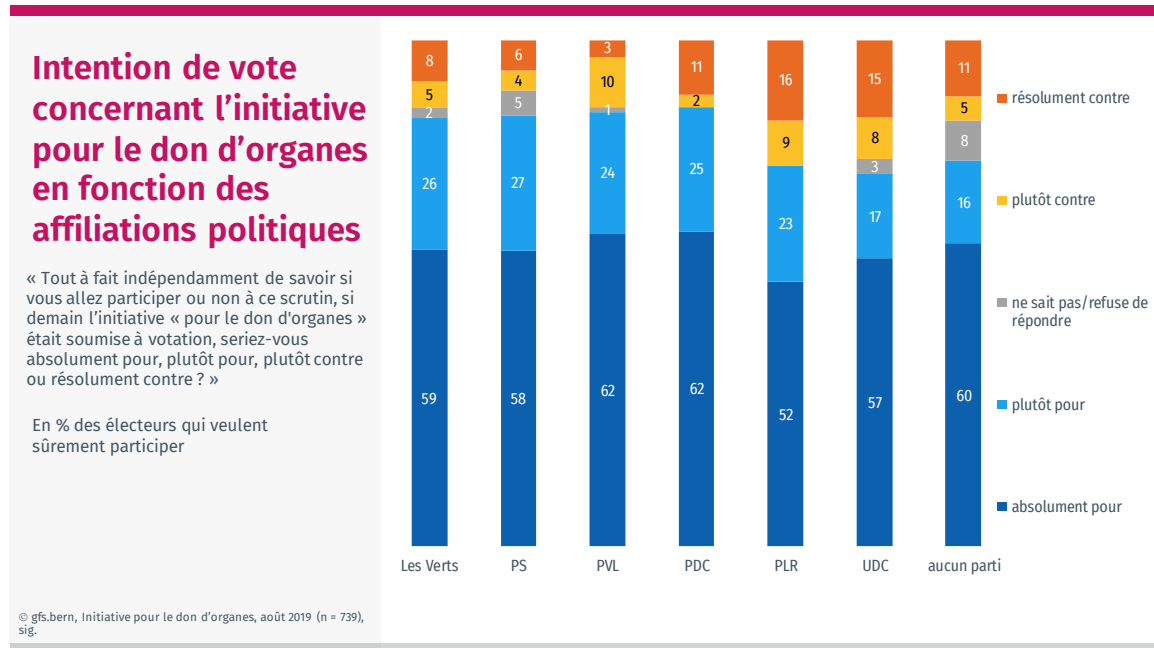


L'expérience montre que la proportion de «oui» pour les initiatives diminue particulièrement pendant la phase intensive de la campagne, au cours des dernières semaines avant le vote. Dans la plupart des cas, une majorité de «oui» à un stade si précoce finit donc malgré tout par la victoire du «non» aux urnes. On peut toutefois retenir que la proportion actuelle de «oui», 26% supérieure à la majorité absolue de 50%, est exceptionnellement élevée. Ajoutons à cela que 53% des sondés comptent «sûrement» voter «oui», ce qui est également exceptionnellement élevé. On peut prévoir empiriquement que la proportion de «oui» de ce groupe diminuera nettement moins pendant la période du vote que celle des personnes qui se disent seulement «plutôt» en faveur de l'initiative. L'initiative démarre donc avec le vent en poupe.

Comme pour la mobilisation, les intentions de vote laissent étonnamment peu transparaître les différences entre les divers groupes socio-économiques de la société. Le pourcentage de «oui» est quasiment aussi élevé dans tous les groupes, indépendamment du sexe, de l'âge, des revenus, du lieu de résidence (ville-campagne) et de l'éducation. On constate une autre grande différence par rapport à la normale: les électeurs qui font généralement confiance au gouvernement montrent la même volonté de voter pour la proposition que ceux qui s'en méfient. En temps normal, les personnes qui soutiennent le gouvernement sont plus sceptiques face à tout type d'initiative, et ont plus tendance à

voter «oui» pour les propositions qui vont dans le sens des autorités. Les positions actuelles montrent également peu de différences au niveau des zones linguistiques. Seuls les citoyens francophones montrent une tendance pour le «oui» un peu plus marquée que l'ensemble de la Suisse.

Graphique 5



Les adhérents des partis, sans exception, s'expriment en majorité en nette faveur du «oui». Les adhérents des partis de gauche et du centre (les Verts, PS, PVL et PDC) soutiennent un peu plus l'initiative que ceux des partis de droite, le PLR et l'UDC. Actuellement, ces derniers présentent une mobilisation plutôt inférieure à la moyenne. Si, dans les mois à venir, la proportion de leurs adhérents qui comptent sûrement participer au vote augmente, la part de «oui» de l'ensemble des électeurs aura tendance à baisser en conséquence.

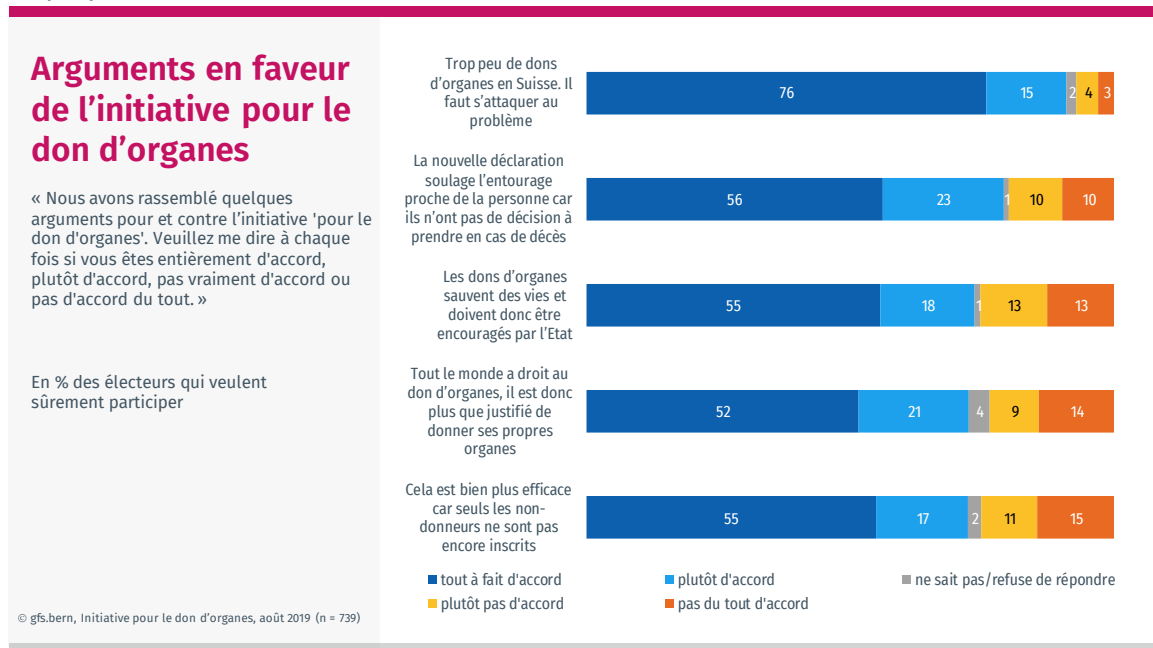
3 Arguments: trop peu de dons d'organes face à la problématique de l'autorisation implicite



- L'argument favorable central, à savoir «il faut faire quelque chose contre l'insuffisance des dons d'organes», est partagé par une large majorité des électeurs. Il existe donc un problème sensible.
- Mais le côté opposé a également des arguments fédérateurs. Principal argument contre: il est délicat de prélever des organes sans autorisation explicite.
- Actuellement, sur le plan argumentatif l'avantage est globalement du côté des pour.

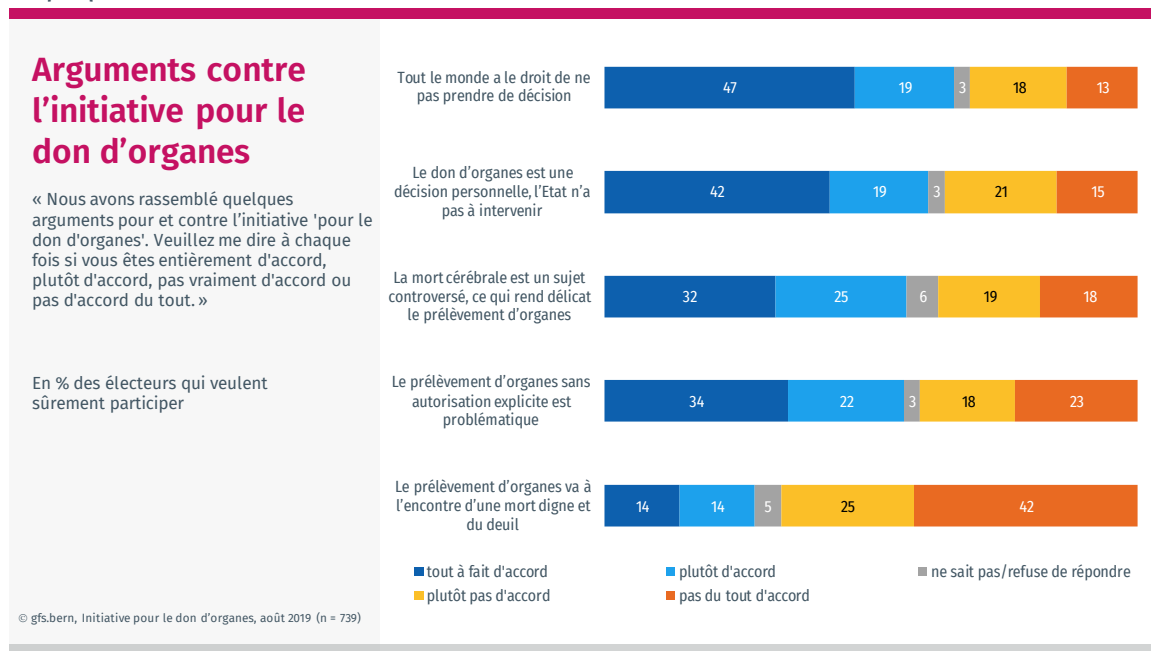
Si l'on demande aux électeurs de donner des arguments centraux pour et contre l'initiative, on remarque un avantage actuel du côté du «oui», mais les deux camps ont des arguments pouvant réunir une majorité.

Graphique 6



L'argument majeur de l'initiative est également celui le plus défendu par les électeurs: une majorité écrasante de l'électorat est d'accord pour dire qu'il y a trop peu de dons d'organes en Suisse et qu'il faut s'attaquer à ce problème. Il s'agit d'un point très important pour le camp des sympathisants: la vision fondamentale du problème présentée par les auteurs de l'initiative est partagée par les électeurs. Les autres arguments pour sont également partagés par une nette majorité (72 à 79% d'approbation) des électrices et électeurs.

Graphique 7



Toutefois, les arguments contre l'initiative sont eux aussi presque tous en mesure de remporter une majorité actuellement: les électeurs considèrent notamment qu'il ne faut pas forcer les personnes à prendre une décision, que le choix de donner ou non ses organes constitue toujours quelque chose de personnel et que l'Etat n'a pas à intervenir. Une majorité estime également que la mort cérébrale est un sujet controversé, ce qui rend délicat le prélèvement d'organes, et que le prélèvement d'organes sans autorisation explicite pose problème. Seule une minorité est convaincue par l'argument selon lequel les dons d'organes vont à l'encontre d'une mort digne.

En conclusion, même si la vision fondamentale du problème des auteurs de l'initiative est partagée par la quasi-totalité de l'électorat, les propositions concrètes de solutions avancées par l'initiative sont vues de manière tout à fait critique par une majorité. L'initiative pour le don d'organes présente donc un point faible essentiel, et porte ainsi l'élément qui cause l'échec de la plupart des initiatives pendant la campagne de vote: alors qu'au début, les jugements portent généralement sur le problème soulevé par l'initiative, les électeurs jugent de plus en plus les points faibles de la solution au cours de la campagne principale. Une transformation que la plupart des initiatives, même majoritaires au début, ne parviennent pas à surpasser. L'expérience montre que le problème soulevé («trop peu d'organes») passe ensuite largement au second plan, derrière la solution proposée par l'initiative (prélever aussi des organes aux personnes qui n'ont pas explicitement donné leur accord). Dans de rares cas, le problème soulevé domine jusqu'à la fin et les points faibles ne sont pas mentionnés. Mais le problème doit alors être très sensible, ce qui n'est probablement pas le cas de l'initiative pour le don d'organes.

L'approbation majoritaire d'un argument ne constitue qu'une perspective parmi d'autres. Il est tout aussi important de savoir si un argument est capable d'influencer l'approbation ou le refus. Du point de vue de la campagne, un argument est idéal lorsqu'il est à la fois partagé ET en mesure d'avoir un effet statistiquement mesurable sur les intentions de vote.

Graphique 8

Influence sur les intentions de vote concernant l'initiative pour le don d'organes



© gfs.bern, Initiative pour le don d'organes, août 2019 (n = 739), degré d'explication 57%

Explication: La méthode de régression linéaire utilisée décrit l'existence d'un rapport entre des variables indépendantes (ici: position des sondés par rapport aux arguments pour et contre l'initiative) et une variable dépendante (intentions de vote lors de la campagne relative à l'initiative pour le don d'organes). Le code couleur indique si le rapport est positif (bleu) ou négatif (orange). Les aspects qui ne figurent pas dans le graphique ne sont pas suffisamment en corrélation avec les intentions de vote concernant l'initiative pour le don d'organes.

Cette perspective renforce l'avantage de base de l'initiative: les auteurs de l'initiative disposent d'un avantage important en cela qu'ils ne disposent pas seulement d'arguments nettement fédérateurs, mais également que ceux-ci peuvent avoir une influence directe sur les intentions de vote. Le rapport le plus marqué se retrouve entre l'argument pour, qui consiste à démontrer que la nouvelle réglementation de l'initiative soulagerait l'entourage des personnes, et la position par rapport à l'initiative. Le deuxième argument majeur consiste à souligner le fait que les dons d'organes sont actuellement trop peu nombreux en Suisse. Le camp opposé dispose toutefois lui aussi d'un argument capable de remporter la majorité, qui est étroitement lié avec les intentions de vote: l'affirmation qu'il est problématique de prélever des organes à une personne sans que celle-ci n'ait donné son accord.

4 Annexe

4.1 Mandat

L'institut de recherche gfs.bern a réalisé une **ÉTUDE DE PLANIFICATION** pour swisstransplant au sujet de l'initiative «Encourager le don d'organes – sauver des vies».

Cette étude de planification sert à contrôler toutes les dimensions liées à la décision démocratique directe autour des prédispositions, échelles de valeurs, prises de positions et arguments. Elle sert également à analyser la situation de départ permettant à la mandante d'orienter sa stratégie et sa campagne. L'étude se penche particulièrement sur les aspects particuliers suivants de l'initiative:

- Acceptation et utilisation des différentes possibilités de retenir la décision pour ou contre le don d'organes
- Position et condition par rapport à la prise de décision par un représentant au sujet du don d'organes, pour l'entourage de la personne
- Acceptation et connaissance de l'initiative et des réglementations en vigueur concernant le don d'organes

4.2 Méthode

Les résultats de l'étude de planification de l'initiative «Encourager le don d'organes – sauver des vies» se basent sur une enquête représentative menée auprès de 1205 électeurs suisses. L'enquête a été menée du 19 août au 2 septembre 2019, à l'aide d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI) et du panel en ligne du gfs.bern. Les interviews téléphoniques ont été réalisées par composition aléatoire (Random Digit Dialing, RDD)/bases doubles, sur téléphones fixes et mobiles. L'aperçu suivant s'oriente en fonction des valeurs techniques clés de cette enquête:

Tableau 1: Détails méthodologiques

Donneur d'ordres	swisstransplant
Population de base	Electeurs suisses qui maîtrisent l'une des trois langues nationales (allemand, français ou italien)
Collecte des données	Enquête téléphonique assistée par ordinateur (CATI) + enquête en ligne supplémentaire auprès de personnes âgées de 18 à 39 ans dans le panel en ligne
Type d'échantillonnage	CATI: quota aléatoire, méthode anniversaire dans le ménage Panel en ligne: procédé autoparticipatif
Période du sondage	Du 19 août au 2 septembre 2019
Taille des échantillons	Personnes interrogées par CATI N = 1005, personnes interrogées dans le panel en ligne N = 200 Total des personnes interrogées CH N = 1205
Erreur d'échantillonnage	± 3,2% à 50/50 et probabilité de 95%

©gfs.bern, Etude de planification de l'initiative «Encourager le don d'organes – sauver des vies», septembre 2019

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Postfach
CH – 3001 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch



**SCHWEIZER
MARKTFORSCHUNG**

Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.